

C'est un instrument très dangereux à confier à n'importe qui. Si je pouvais être assuré que chacun des ministres qui siègent en face ou encore n'importe quel ministre était aussi sage que Salomon, était tout à fait honnête et infailible, c'est une proposition que l'on pourrait peut-être alors envisagée. Or, je sais et vous savez, monsieur le Président, que tel n'est pas le cas. Nous en avons eu un excellent exemple il y a quelques jours avec les maladroites du ministre du Revenu national (M. Bussi res) ou r cemment lors de l'affaire des lettres   laquelle  tait m l  le ministre des Finances (M. Lalonde). Ces exemples r v lent malheureusement l'abus de pouvoir auquel cette mesure l gislative pourrait donner lieu.

Ces deux exemples prouvent que ce ne sont jamais les ministres qui doivent subir les cons quences d'un abus de pouvoir, mais bien les victimes impuissantes de leurs abus.

On peut  galement consid rer les effets n gatifs des tactiques abusives de Revenu Canada sur la vie des centaines de Canadiens ordinaires. Nous pouvons imaginer l'angoisse, l'anxi t  et le d sespoir de nombre d'entre eux. Tel est le pouvoir que d tient un ministre de la Couronne, comme le ministre des Finances qui a profit  r cemment de ses fonctions et des renseignements qu'il a obtenus   titre confidentiel, pour faire des d clarations contre le chef de l'opposition (M. Mulroney) qu'il a d'ailleurs  t  incapable de prouver par la suite, tout simplement parce que le ministre des Finances s'int resse davantage   la politique qu'  la justice.

En outre, quand on songe aux possibilit s d'abus, il suffit de se rappeler l'affaire infamante de Peter Treu. Voil  en effet, un Canadien qui a fait l'objet d'une enqu te secr te, qui a  t  accus  en secret et dont le proc s s'est d roul    huis clos. Dans son cas, les r gles les plus  l mentaires de la justice ont  t  bafou es—celle notamment de la pr somption d'innocence et du droit d'affronter ses accusateurs. On n'a tenu aucun compte de ces r gles. M me si, en d finitive, il a  t  exon r  de toutes les accusations port es contre lui, il n'en demeure pas moins que sa r putation, son emploi, ses  conomies et sa vie personnelle ont souffert  norm ment de cette affaire   cause de pouvoirs tr s  tendus d passant largement le cadre de la loi.

  l'instar de bon nombre de Canadiens, monsieur le Pr sident, de pareils exemples m'effraient. Ils montrent qu'aucun ministre ne devrait   lui seul diriger un organisme d tenant des pouvoirs aussi  tendus que le service de s curit  qu'on nous propose.

On a signal ,   juste titre, qu'information et pouvoir vont de pair. Selon moi, on ne devrait confier   aucun ministre un droit de regard aussi important sur la vie des gens. Le projet de loi ne comporte pas les freins et les contrepoids n cessaires. Le solliciteur g n ral a pr tendu qu'il serait impossible d'abuser de ces pouvoirs, car le service serait surveill  par trois autres organismes civils. Selon lui, ce sont des freins et contrepoids suffisants.

Le premier de ces organismes charg s de v rifier les pouvoirs du service est l'inspecteur g n ral qui a pour t che de surveiller les activit s op rationnelles du service et s'assurer que ce dernier observe les directives en la mati re. On me dit que l'inspecteur g n ral pourra consulter tous les documents

d tenus par le service, sauf ceux du cabinet. Je vous demande, monsieur le Pr sident, comment l'inspecteur g n ral pourra jouer son r le alors qu'il sera incapable de prendre connaissance de documents du cabinet touchant peut- tre le service. C'est particuli rement important, puisque le service r l ve directement du ministre qui doit autoriser toutes les demandes de mandat.

Si ses cons quences n' taient pas si graves, on pourrait presque rire d'une disposition de ce genre. Selon moi, l'inspecteur g n ral jouera le r le d'un chien de garde musel . Il n'aura jamais tous les renseignements n cessaires   sa disposition.

La m me chose s'applique dans le cas du comit  de surveillance des activit s de renseignement de s curit . Il doit, globalement, surveiller la fa on dont le service exerce ses fonctions en vertu de la loi. Ce sera l  sa responsabilit . En outre, il devra faire enqu te sur les plaintes re ues, tenir des audiences relatives   ses  valuations et pr senter des rapports au ministre. Lui non plus cependant, ne pourra pas consulter les documents du cabinet. Ainsi, une fois de plus, son efficacit  sera limit e, car il n'aura pas tous les faits en main.

Enfin, le projet de loi pr voit un troisi me groupe, un comit  parlementaire charg , cinq ans apr s la promulgation de la loi—et j'insiste l -dessus, monsieur le Pr sident—d'examiner tous les aspects du nouveau service. Selon moi, c'est un peu comme si on attendait pour fermer la porte de la cage que l'oiseau se soit envol .

Ce sont l , selon le ministre, les trois m canismes qui permettront d' viter les abus. Pour ma part, monsieur le Pr sident, je ne crois pas que les int ress s aient les pouvoirs n cessaires. Dans les cas comme celui-ci, il faut en arriver   un  quilibre tr s d licat entre la s curit  nationale et les libert s individuelles. C'est ce dont nous parlons ici. M me si le projet de loi C-9 est bien meilleur que son pr d cesseur, le projet de loi C-157,   cet  gard, il est quand m me bien loin d' tre satisfaisant.

Son libell  est beaucoup trop vague. Il laisse la porte ouverte   des abus inutiles et peut- tre m me dangereux. Cette mesure accorde des pouvoirs discr tionnaires beaucoup trop importants au ministre et au cabinet. Le projet de loi pr voit d' normes pouvoirs pour cet organisme sans comporter, en contrepartie, des dispositions pour en surveiller les activit s.

La r gle du droit a toujours  t  le fondement de notre syst me de gouvernement. Or, le projet de loi actuellement   l' tude permettrait qu'on viole ce principe. Les d put s de notre parti auraient donc mauvaise conscience de souscrire   cette mesure dans sa version actuelle.

Des voix: Bravo!

M. Robinson (Burnaby): Monsieur le Pr sident, j'ai  coul  tr s attentivement le d put  de Kingston et les  les (M^{lle} MacDonald) qui a fait certaines remarques fort pertinentes   propos du projet de loi. Je suis d'accord avec elle sur bien des points. Je voudrais surtout qu'elle r ponde   une question sur ce qu'elle a dit concernant les mesures pr vues pour surveiller cet organisme et l'obliger   rendre des comptes.